



10419 - Jugement du fait de sourire pendant la prière

question

S'il arrive à un musulman de sourire pendant sa prière, doit-il la poursuivre ou l'interrompre pour la recommencer ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le musulman doit rester révérencieux dans sa prière et s'éloigner de tout ce qui est contraire à cet état parce que la révérence est l'essence de la prière.

Allah, le Puissant et Majestueux, a loué les croyants en ces termes : Bienheureux sont certes les croyants, ceux qui sont humbles dans leur Salâ, (Coran, 23 : 1-2). Nul doute que le sourire est contraire à la révérence.

S'agissant de la disposition applicable au fait de sourire pendant la prière, elle ne stipule pas la nullité de la prière pour cause de sourire ». Voir l'Encyclopédie juridique, tome 27, p. 124.

Ibn Qudama a dit : selon Ibn al-Moundhir un consensus s'est dégagé sur l'idée selon laquelle le rire annule la prière. La majorité des ulémas soutiennent que le sourire ne l'annule pas ». Al-Moughni, tome 1, p. 394. Cheikh al-Islam Ibn Taymiyya a dit : Le sourire n'entraîne pas la nullité de la prière, mais l'éclat de rire l'annule . Voir al-Fatawa al-Koubra, tome 2, p. 227. An-Nawawi a dit : Selon notre doctrine juridique le fait de sourire ne porte pas atteinte à la validité de la prière . Voir al-Madjmou', tome 4, p. 22.

Al-Boukhari a dit : « Ibn al-Moundhir a rapporté que d'après le plus grand nombre d'ulémas le fait de sourire n'entraîne pas la nullité de la prière. Voir Kashshaf al-Quina, tome 1, p. 402.

Etant donné que le sourire n'annule pas la prière, l'intéressé doit terminer sa prière et ne pas



l'interrompre. Toutefois, il doit éviter tout ce qui est de nature à l'amener à sourire. Se référer à l'ouvrage intitulé : 33 causes de l'attitude révérencieuse dans la prière qui figure dans ce site.

Allah le sait mieux.